

**Service administratif des tribunaux judiciaires**  
**Commentaires et analyse des états financiers**  
**2020-2021**

## INTRODUCTION

Les commentaires et l'analyse des états financiers (les CAEF) qui suivent doivent être lus parallèlement aux états financiers du Service administratif des tribunaux judiciaires (le SATJ) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2021. Ces états financiers ont été préparés à partir des conventions comptables gouvernementales, lesquelles sont basées sur les normes comptables canadiennes du secteur public. Les CAEF ont été préparés conformément à l'*Énoncé de pratique recommandée du secteur public* (EPR-1).

La responsabilité de la préparation des CAEF incombe à la direction du SATJ. Les CAEF ont pour objet d'aider le lecteur à mieux comprendre la situation financière et les résultats des activités de l'organisation, tout en démontrant sa responsabilisation en ce qui a trait à la gestion de ses ressources. D'autres données de rendement de l'organisation sont publiées dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#).

Cette introduction est suivie des CAEF, qui comprennent trois volets :

- Aperçu
- Points saillants
- Commentaires et analyse

Veillez noter que tous les montants qui figurent dans le présent document sont en dollars canadiens, sauf mention contraire.

### **Remarque concernant les déclarations prospectives**

Les mots « estimer », « avoir l'intention de », « devrait », « prévoir » ainsi que les expressions similaires sont utilisées dans le contexte de déclarations prospectives. Ces énoncés reflètent les hypothèses et les attentes du SATJ fondées sur son expérience et sa perception des tendances et de la conjoncture actuelle. Malgré que le SATJ estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles pourraient s'avérer erronées ; par conséquent, les résultats réels du SATJ pourraient être substantiellement différents de ceux envisagés dans les présents CAEF. Plus particulièrement, les facteurs de risque décrits dans le présent rapport pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements soient très différents de ceux envisagés dans les déclarations prospectives.

## APERÇU

Le SATJ a été constitué en 2003 sous le régime de la [Loi sur le service administratif des tribunaux judiciaires, L.C. 2002, ch. 8](#). Le rôle du SATJ consiste à fournir de manière efficace et efficiente des services de soutien judiciaire, des services de greffe, des services de tribunaux électroniques, des services de sécurité des cours et des services internes à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt (« les Cours »). L'administrateur en chef du SATJ agit en qualité d'administrateur général.

Le SATJ a été constitué afin d'assurer des services efficaces et efficaces administratifs, judiciaires et de greffe aux quatre tribunaux fédéraux; d'accroître l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et de confirmer le rôle des juges en chef et des juges en ce qui concerne l'administration des Cours; et d'accroître la responsabilité à l'égard de l'utilisation de fonds publics pour l'administration des tribunaux, et ce, tout en réitérant le principe de l'indépendance judiciaire. Ceci assure un accès rapide et équitable au système de justice, qualité essentielle d'une gouvernance constitutionnelle.

Le budget du SATJ provient des autorisations de charges approuvées par le Parlement. Le SATJ dispose d'une autorisation votée pour les dépenses de programme et les autorisations législatives pour les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'utilisation du produit de l'aliénation des biens en surplus de l'État et les remboursements des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs.

Étant donné que les autorisations sont fondées dans une large mesure sur les besoins de trésorerie, les autorisations accordées au SATJ ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière, dans l'état des résultats ainsi que dans l'état de la situation financière nette ministérielle ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 des états financiers présente un rapprochement entre les deux méthodes de rapports financiers.

Les états financiers du SATJ n'ont pas été audités. Dans le cadre de la publication annuelle des états financiers ministériels, la direction présente une déclaration de responsabilité de la direction comprenant les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### **Note spéciale concernant la COVID-19**

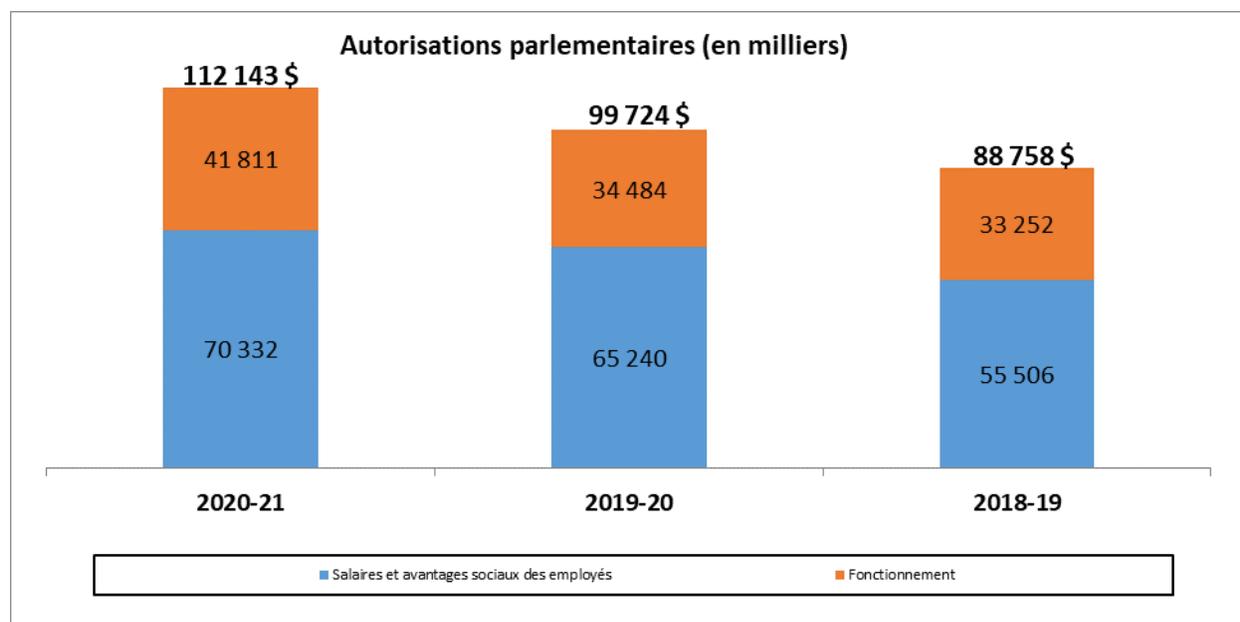
L'écllosion de la pandémie de COVID-19 a forcé les gouvernements du monde entier à prendre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, notamment l'imposition d'interdictions de voyager, de périodes d'isolement volontaire et de l'éloignement social, ont provoqué des perturbations importantes pour les entreprises à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité des conséquences sur la situation et les résultats financiers du SATJ à l'avenir.

Nous avons évalué l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les contrôles internes du SATJ en matière de rapports financiers et nous n'avons pas relevé de lacunes qui pourraient avoir de répercussion importante sur les états financiers du SATJ.

## POINTS SAILLANTS

### Autorisations parlementaires

Les autorisations parlementaires à la disposition du SATJ comprennent le financement obtenu au moyen du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses, des transferts, des rajustements et des mandats. Ces autorisations ont augmenté de 12 419 milliers de dollars, passant de 99 724 milliers de dollars en 2019-2020 à 112 143 milliers de dollars en 2020-2021. Cet écart est attribuable à plusieurs facteurs, comme présenté ci-dessous.



L'augmentation des autorisations est en grande partie attribuable à un financement hors cycle de 5 501 milliers de dollars reçu pour redémarrer le système judiciaire et soutenir l'accès à la justice (COVID-19) et à 4 949 milliers de dollars en compensation pour les négociations collectives et les paiements pour les dommages causés par Phénix. L'augmentation comprend également : 2 311 milliers de dollars de nouveaux financements pour la prestation de la justice par l'intermédiaire de la SATJ ; 800 milliers de dollars de financements pour l'intégrité des programmes ; 431 milliers de dollars pour le système de gestion des Cours et du greffe (SGCG) ; 1 260 milliers de dollars de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ; et 103 milliers de dollars d'autres changements mineurs. Les augmentations ci-dessus sont partiellement compensées par des diminutions de financement de 943 milliers de dollars pour améliorer l'intégrité du système canadien de frontières et d'asile, de 1 113 milliers de dollars dans le report du budget de fonctionnement et de 880 milliers de dollars pour la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie globale de propriété intellectuelle (PI).

## Points saillants financiers

### État de la situation financière

La *situation financière nette ministérielle* est le montant qui reste lorsque le total des passifs est déduit du total des actifs. Au 31 mars 2021, la situation financière ministérielle nette du SATJ était de 20 476 milliers de dollars (15 563 milliers de dollars au 31 mars 2020).

*Actifs financiers* : le total des actifs financiers nets se chiffrait à 17 501 milliers de dollars au 31 mars 2021 (15 883 milliers de dollars au 31 mars 2020).

*Actifs non financiers* : Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 27 516 milliers de dollars au 31 mars 2021 (21 648 milliers de dollars au 31 mars 2020).

Les écarts importants sont plus amplement décrits à la section *Analyse financière*.

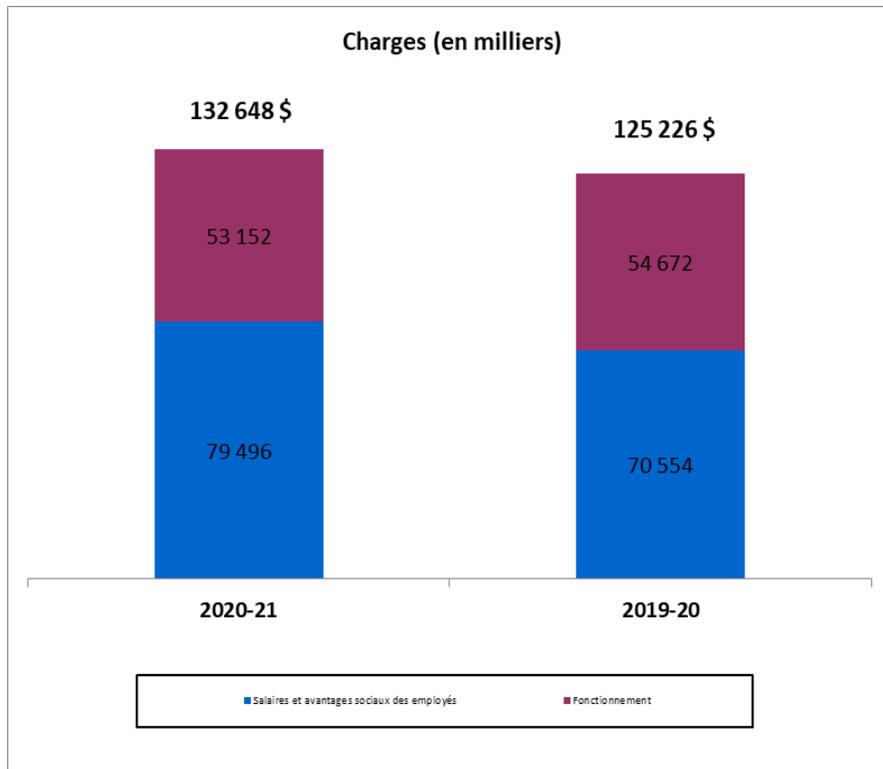
### État des résultats et de la situation financière nette ministérielle

Le coût de fonctionnement net du SATJ avant le financement du gouvernement et les transferts s'élevait à 132 643 milliers de dollars en 2020-2021, en comparaison de 125 223 milliers de dollars en 2019-2020 ce qui constitue une augmentation de 7 420 milliers de dollars (6 %). Ces chiffres représentent le total des charges engagées et des revenus gagnés pour le compte du gouvernement. L'augmentation des charges totales est principalement attribuable à une augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés, et une augmentation des charges liées au matériel et aux fournitures, aux baux et à l'amortissement des immobilisations corporelles, lesquels sont expliqués plus en profondeur dans la prochaine section.

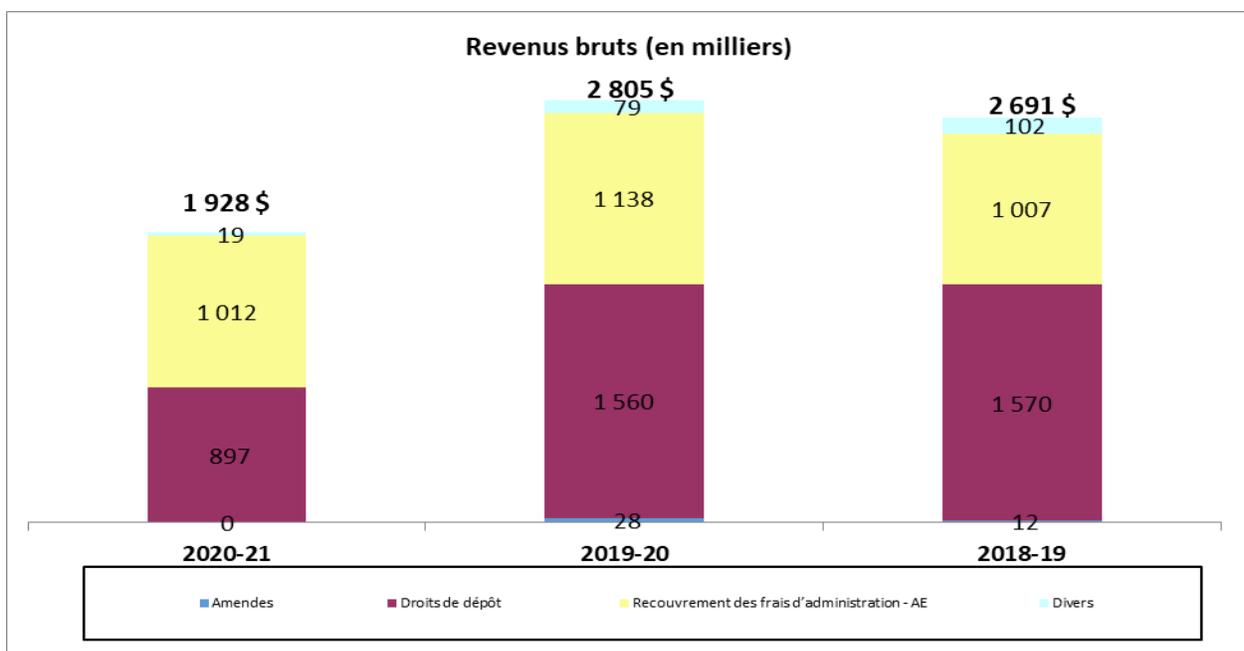
**Charges** : Les charges totales du SATJ étaient de 132 648 milliers de dollars en 2020-2021 (125 226 milliers de dollars en 2019-2020).

*Salaire et avantages sociaux des employés* : les salaires et les avantages sociaux des employés se sont chiffrés à 79 496 milliers de dollars (70 554 milliers de dollars en 2019-2020), ce qui représente une augmentation de 8 942 milliers de dollars (13 %). Cette augmentation des charges relatives au personnel est en grande partie attribuable à la signature des nouvelles conventions collectives, qui ont donné lieu à un paiement rétroactif et à une augmentation des salaires de 4 414 milliers de dollars. Les autres augmentations comprennent 1 066 milliers de dollars de paiements de dommages liés au système Phénix, 1 395 milliers de dollars d'indemnités compensatoires et de congés payés, 301 milliers de dollars d'indemnités de départ, 1 260 milliers de dollars de contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et d'autres variations mineures totalisant 32 milliers de dollars.

*Fonctionnement* : les charges de fonctionnement ont totalisé 53 152 milliers de dollars (54 672 milliers de dollars en 2019-2020). L'écart de 1 520 milliers de dollars (3 %) est principalement attribuable aux diminutions de 2 308 milliers de dollars des services professionnels et spéciaux, de 1 163 milliers de dollars dans coûts de transports et de télécommunications, de 366 milliers de dollars en réparations et entretien et de 251 milliers de dollars en matériel et outillage. Ces diminutions ont été partiellement compensées par une augmentation de 1 361 milliers de dollars en matériaux et fournitures, de 586 milliers de dollars en amortissement des immobilisations corporelles, de 501 milliers de dollars en locations, de 87 milliers de dollars en installations, de 19 milliers de dollars en information et de 14 milliers de dollars en autres charges de fonctionnement diverses et en charges engagées pour le compte du gouvernement.



**Revenus :** La plupart des revenus du SATJ sont gagnés pour le compte du gouvernement. Ces revenus ne sont pas disponibles, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être utilisés par le SATJ et sont versés directement au Trésor. Le SATJ reçoit un petit montant de revenus disponibles provenant de la vente de biens appartenant à l'État. Les revenus bruts du SATJ se sont élevés à 1 928 milliers de dollars (2 805 milliers de dollars en 2019-2020), et les revenus nets à 5 milliers de dollars (3 milliers de dollars en 2019-2020).



## **COMMENTAIRES ET ANALYSE**

### **Risques et incertitudes**

#### **Financement**

Le SATJ a reçu un financement en 2020-2021 pour poursuivre l'étape de définition du projet de Système de gestion de la Cour et du greffe (SGCG) pour la prestation de la justice et pour les charges engagées en raison de la pandémie de COVID-19.

Les impacts de la COVID-19 et les mesures connexes pour empêcher la propagation du virus devraient se poursuivre dans un avenir prévisible, ce qui nécessitera des charges continues comme celles liées à la distanciation, à l'équipement de protection individuelle, au nettoyage accru et à la désinfection spécialisée. En outre, l'augmentation des coûts de ressourcement du SATJ liés au soutien des activités des cours ainsi que les coûts associés aux technologies de l'information, y compris pour le matériel, les logiciels et la bande passante en 2020-2021 entraîneront des coûts permanents pour les droits d'utilisation et la maintenance. À ce titre, le SATJ aura besoin d'un financement continu pour compenser ces coûts et éviter les impacts sur l'intégrité de son programme. Le SATJ a reçu du financement relativement à la COVID-19 dans le budget de 2021 seulement pour 2021-2022.

La majorité des charges de fonctionnement non salariales engagées par le SATJ représentent des coûts contractuels pour des services qui soutiennent le processus judiciaire, les audiences judiciaires, la sécurité des cours et les tribunaux électroniques. Ils comprennent les coûts associés aux services de traduction, aux services de protection, aux services informatiques, aux sténographes judiciaires, aux transcriptions, des juges suppléants, des huissiers de justice et des locations de locaux judiciaires. Ces coûts fluctuent principalement selon le nombre, le type et la durée des causes entendues chaque année, lesquels ne sont pas de nature discrétionnaire et limitent la flexibilité financière de l'organisation.

#### **Gestion des risques**

Le financement du SGCG a été fourni pour la phase de définition afin de définir les exigences, de lancer les activités de numérisation et de lancer une demande de propositions avant de passer à la phase d'exécution du projet. La phase de définition a été prolongée pour permettre une consultation plus approfondie avec l'industrie et le raffinement de la portée et de l'approche du projet. Le SATJ doit s'assurer que même avec la prolongation des délais, la phase de définition reste dans l'enveloppe de financement prévue.

L'éclosion de la pandémie de COVID-19 a forcé les gouvernements du monde entier à prendre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine et de distanciation sociale. La durée et les répercussions à l'échelle mondiale de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Au cours de l'exercice, le SATJ a aidé les tribunaux à fournir des services essentiels et à traiter les arriérés de travail nécessaires. Étant donné que les mesures de lutte contre la propagation du virus, y compris les audiences hybrides/virtuelles et d'autres investissements visant à mieux soutenir les cours (dépôt électronique, documents numériques, services en ligne), devraient se poursuivre dans un avenir prévisible, le SATJ a établi la nécessité d'obtenir un financement continu au-delà de 2021-2022.

Le SATJ continue de gérer les risques posés à l'intégrité de ses programmes, notamment les budgets de référence, l'établissement de budgets pluriannuels, la réorganisation et la restructuration des services, la réaffectation des ressources et la réévaluation régulière des priorités, en explorant d'autres modèles de financement tout en recherchant des gains d'efficacité dans la mesure du possible. Les Cours ont

d'importantes exigences en matière d'installations, lesquelles créent des pressions financières ; le SATJ cherche des solutions. Le SATJ a élaboré un processus efficace de gestion des risques de l'entreprise qui comprend la participation de la direction aux échelons les plus élevés de l'organisation. Le processus de gestion des risques de l'entreprise permet à la direction de désigner, d'évaluer et d'atténuer les principaux risques afin de réaliser sa mission et oriente l'affectation des ressources en conséquence.

Les juges en chef et le SATJ ont amorcé des discussions avec des représentants du gouvernement au sujet d'un modèle de financement potentiel. Entre-temps, le SATJ a été en mesure d'obtenir un financement supplémentaire par le biais du processus budgétaire pour faire face à plusieurs pressions particulières à court terme.

## Analyse financière

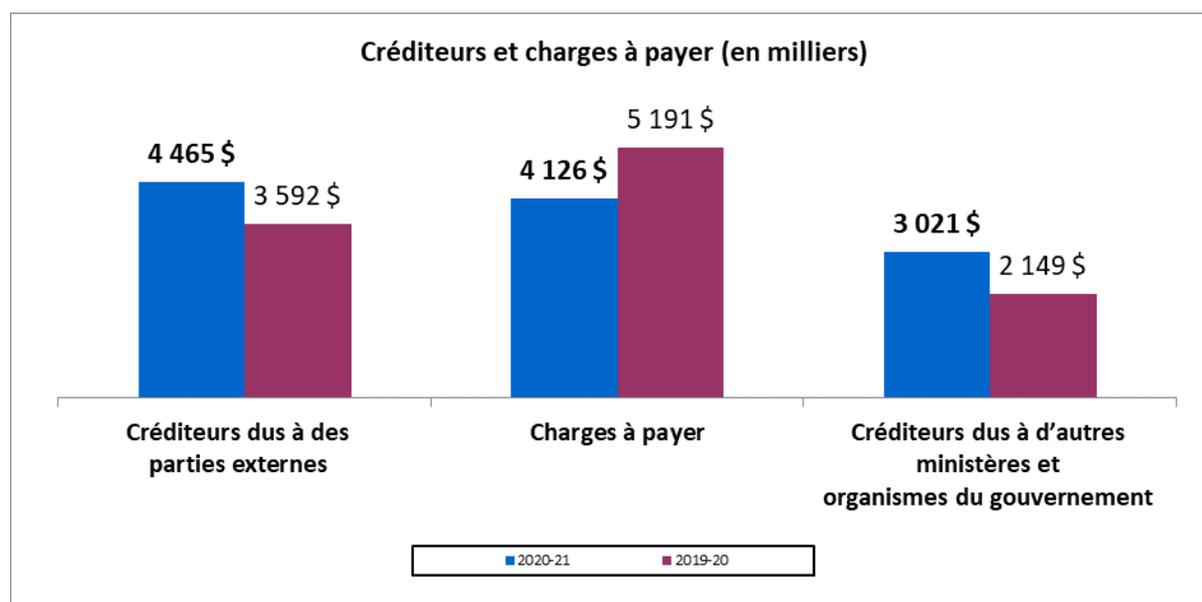
L'analyse qui suit explique les principaux postes qui apparaissent dans les états financiers, ainsi que les principaux écarts.

### Passifs

**Sommaire :** Au 31 mars 2021, le total des passifs du SATJ était de 24 541 milliers de dollars au 31 mars 2021 (21 968 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'écart de 2 573 milliers de dollars est attribuable à l'augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer, des indemnités de vacances et congés compensatoires et des comptes de dépôt. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution des avantages sociaux futurs des employés.

**Créditeurs et charges à payer :** Au 31 mars 2021, les comptes créditeurs et les charges à payer du SATJ totalisaient 11 612 milliers de dollars (10 932 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'écart de 680 milliers de dollars s'explique par une augmentation de 873 milliers de dollars des créditeurs dus à des parties externes et de 872 milliers de dollars des comptes créditeurs dus à d'autres ministères et organismes du gouvernement, principalement pour la prestation de services communs.

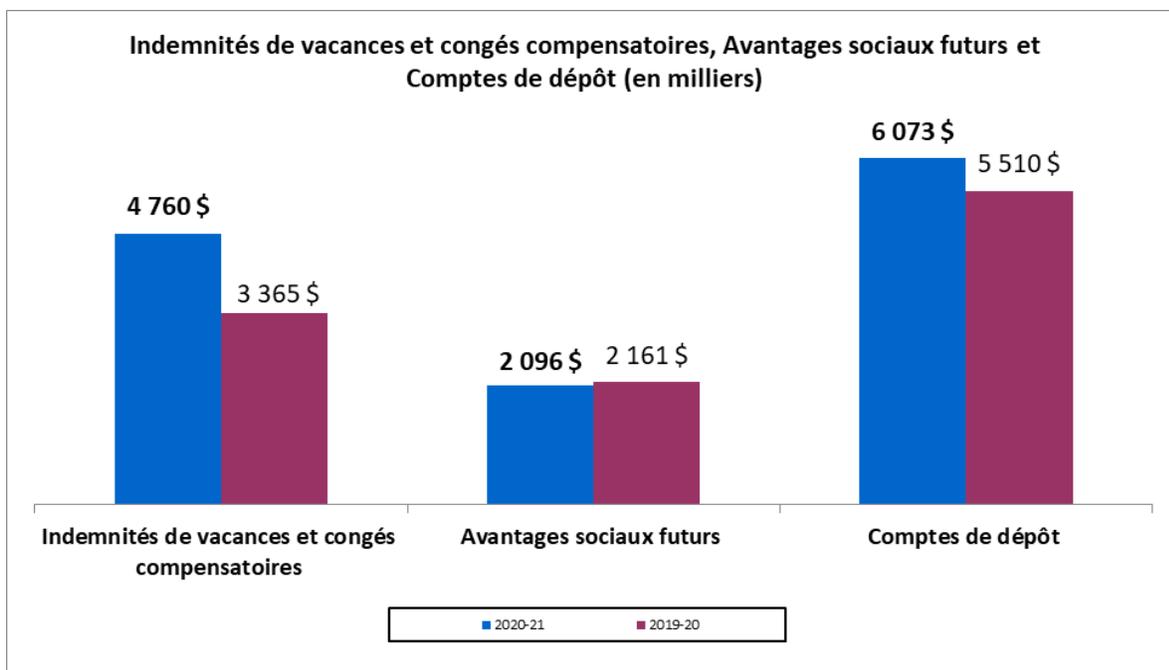
Ces augmentations ont été compensées par une diminution de 1 067 milliers de dollars des charges à payer liées aux salaires et aux traitements, en raison de la date de la dernière période de paye de l'année (salaires à payer), et par une légère augmentation de 2 milliers de dollars liée à l'obligation de mise hors service des immobilisations.



**Indemnités de vacances et congés compensatoires :** Au 31 mars 2021, le solde de fin d'exercice des indemnités de vacances et des congés compensatoires du SATJ était de 4 760 milliers de dollars (3 365 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'augmentation de 1 395 milliers de dollars est attribuable à la décision du Secrétariat du Conseil du Trésor de reporter le paiement forfaitaire automatique des indemnités de vacances et congés compensatoires, à moins que l'employé n'en fasse la demande, en raison des problèmes entraînés par le système de paye Phénix.

**Comptes de dépôt :** Au 31 mars 2021, les comptes de dépôt du SATJ se sont élevés à 6 073 milliers de dollars (5 510 milliers de dollars au 31 mars 2020). Le SATJ tient à jour deux comptes destinés à des fins déterminées (CFD), un compte de dépôt pour les plaideurs qui comparaissent devant la Cour d'appel fédérale ou la Cour fédérale, et un autre pour ceux qui comparaissent devant la Cour canadienne de l'impôt. Ces deux comptes ont été créés en application de l'article 21.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques au moyen de deux décrets : le décret P.C. 1970 4/2* et le *décret P.C. 1970-300*, respectivement. En vertu d'une ordonnance de la Cour, des montants sont détenus en fiducie et sont finalement remboursés avec les intérêts courus. Comme ce sont les Cours qui déterminent les montants versés dans ces comptes ou qui en sont retirés, selon la cause, il est impossible de prévoir le solde de ces comptes, qui peut varier considérablement d'une année à l'autre.

**Avantages sociaux futurs des employés :** Au 31 mars 2021, le solde des avantages sociaux futurs pour les employés du SATJ était de 2 096 milliers de dollars (2 161 milliers de dollars au 31 mars 2020). Ce montant représente une allocation pour les indemnités de départ payables aux employés. Des changements importants ont été apportés au programme d'indemnités de départ, à partir de 2011-2012, aux termes desquels les indemnités pour les départs volontaires ont cessé pour certains groupes d'employés. Les employés visés par ces changements se sont vu offrir la possibilité de toucher immédiatement le montant total ou partiel des prestations accumulées à ce jour ou de toucher le montant total ou restant des prestations à leur départ de la fonction publique. Le facteur en pourcentage de l'indemnité de départ servant à calculer le passif a été fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor, laquelle provient des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ dans l'ensemble du gouvernement, qui tient compte de cette compression et de ces règlements de régime à ce jour. La diminution de 65 milliers de dollars du passif au titre des avantages sociaux futurs des employés est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'employés nommés pour une période indéterminée et l'augmentation du salaire moyen gagné, mais elle est compensée par une réduction du taux de 0,76 % (de 4,71 % à 3,95 %).



## Actifs

### Actifs financiers

**Sommaire :** Les actifs du SATJ sont présentés sous forme d'actifs financiers (montant à recevoir du Trésor, comptes débiteurs et avances) et d'actifs non financiers (charges payées d'avance, stocks et immobilisations corporelles).

**Total des actifs financiers nets :** Les actifs financiers nets représentent les actifs financiers bruts nets des comptes débiteurs détenus pour le compte du gouvernement. L'augmentation de 1 618 milliers de dollars entre le total des actifs financiers nets de 17 501 milliers de dollars au 31 mars 2021 et de 15 883 milliers de dollars en mars 2020 s'explique comme suit :

- **Actifs financiers bruts :** Les actifs financiers bruts sont composés de la somme due par le Trésor et du total des comptes débiteurs et des avances. Le solde de fin d'exercice financier de l'actif financier brut se chiffrait à 18 519 milliers de dollars au 31 mars 2021 (17 068 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'écart de 1 451 milliers de dollars est attribuable à une augmentation du montant dû par le Trésor de 1 828 milliers de dollars, compensée par une diminution du total des comptes débiteurs et avances de 377 milliers de dollars.
- **Débiteurs et avances détenus pour le compte du gouvernement :** Les comptes à recevoir des revenus non disponibles d'un montant de 1 018 milliers de dollars au 31 mars 2021 (1 185 milliers de dollars au 31 mars 2020) ne sont pas disponibles pour acquitter les passifs et sont donc présentés dans les actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement en réduction des actifs financiers bruts. L'écart s'élève à 167 milliers de dollars.

**Montant à recevoir du Trésor :** Au 31 mars 2021, le solde de fin d'année du montant à recevoir du Trésor se chiffrait à 15 906 milliers de dollars (14 078 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'augmentation de 1 828 milliers de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 1 138 milliers de dollars des comptes créditeurs, des charges à payer et des comptes de dépôt et à une

diminution de 697 milliers de dollars des comptes débiteurs d'autres ministères, compensée par une diminution de 7 milliers de dollars des prêts et avances aux employés.

Le montant dû par le Trésor représente le montant net de l'encaisse que le SATJ est autorisé à prélever à même le Trésor pour s'acquitter de ses passifs sans créer de nouvelles charges pour les autorisations du même exercice. Ce montant comprend les charges engagées, mais non encore payées, ainsi que les montants reçus par le SATJ qui seront payés au cours d'exercices ultérieurs, contrebalancé par les comptes débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

**Comptes débiteurs et avances :** Le solde des comptes débiteurs et des avances du SATJ au 31 mars 2021 était de 2 613 milliers de dollars (2 990 milliers de dollars au 31 mars 2020). Les principaux éléments sont les comptes débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux et les comptes débiteurs de parties externes, contrebalancés par la provision pour les créances douteuses.

- *Comptes débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux :* Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 1 907 milliers de dollars (2 332 milliers de dollars au 31 mars 2020). La diminution de 425 milliers de dollars est en grande partie attribuable à une diminution de 703 milliers de dollars des comptes débiteurs reliés au recouvrement des salaires et au compte d'assurance-emploi. Elle est compensée par une augmentation de 278 milliers de dollars des montants recouvrables relatifs aux taxes (TPS, TVH et TVQ).
- *Comptes débiteurs de parties externes :* le solde de fin d'exercice se chiffrait à 691 milliers de dollars (652 milliers de dollars au 31 mars 2020). Cela comprend les frais de photocopies facturés à des justiciables et à des membres du public ainsi que les paiements salariaux en trop à des employés et d'autres rajustements. L'augmentation de 39 milliers de dollars est attribuable à une augmentation de 45 milliers de dollars des recouvrements de salaires auprès des employés (problèmes de 2020-2021 avec le système Phénix), compensée par une diminution de 6 milliers de dollars des autres recouvrements.
- *Avances aux employés :* Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 25 milliers de dollars (18 milliers de dollars au 31 mars 2020) et est principalement attribuable à la situation avec le système de paye Phénix.
- *Provision pour les créances douteuses :* Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 10 milliers de dollars (12 milliers de dollars au 31 mars 2020). Au cours des dernières années, le SATJ a minutieusement examiné ses comptes débiteurs et en a assuré le suivi.

**Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement :** Les comptes débiteurs de revenus non disponibles sont présentés en tant qu'actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement pour réduire les actifs financiers bruts. Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 1 018 milliers de dollars (1 185 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'augmentation de 167 milliers de dollars est principalement attribuable à une diminution des comptes à recevoir d'autres ministères.

### **Dette nette du Ministère**

La dette nette du Ministère (total des passifs moins les actifs financiers nets) est un indicateur qui fournit une mesure des autorisations futures requises pour payer les opérations et activités antérieures. Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 7 040 milliers de dollars (6 085 milliers de dollars au 31 mars 2020).

### **Actifs non financiers**

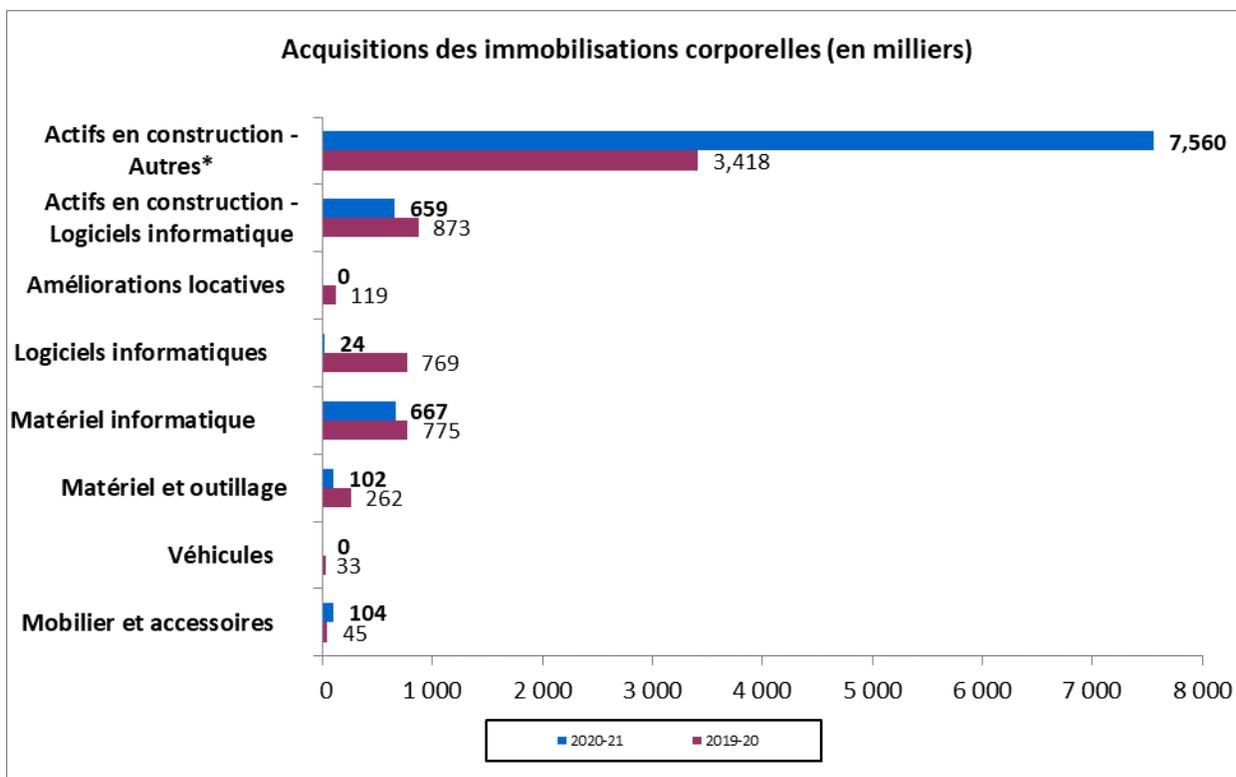
**Sommaire :** Le solde de fin d'exercice se chiffrait à 27 516 milliers de dollars (21 648 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'augmentation de 5 868 milliers de dollars est attribuable aux augmentations de

4 700 milliers de dollars des immobilisations corporelles, de 716 milliers de dollars des charges payées d'avance et de 452 milliers de dollars des stocks. Le total des acquisitions d'immobilisations corporelles s'élève à 9 116 milliers de dollars. Les améliorations locatives représentent 40 % des immobilisations corporelles du SATJ, le matériel informatique et les logiciels, 12 %, et les machines et l'outillage, 9 %, le mobilier et les accessoires, 4 %, et les véhicules, 1 %, respectivement. Ensemble, ces catégories constituent 66 % des immobilisations corporelles du SATJ. Les actifs en construction – logiciels de 1 716 milliers de dollars et autres actifs en construction de 6 797 milliers de dollars – représentent 34 % des immobilisations corporelles du SATJ.

**Immobilisations corporelles** : En date du 31 mars 2021, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles du SATJ s'élevait à 25 410 milliers de dollars (20 710 milliers de dollars au 31 mars 2020). L'écart de 4 700 milliers de dollars représente des acquisitions de 9 116 milliers de dollars, contrebalancé par des amortissements de 4 324 milliers de dollars, des cessions et radiations de 19 milliers de dollars et des ajustements nets de 73 milliers de dollars.

Les acquisitions d'immobilisations du SATJ totalisant 9 116 milliers de dollars (6 294 milliers de dollars en 2019-2020) provenaient principalement de projets liés à la rénovation des installations, à la sécurité physique et la sécurité des TI.

- Les autres travaux en cours (7 560 milliers de dollars) sont principalement liés à la rénovation des installations, au renforcement de la sécurité et à la modernisation des salles d'audience.
- Les mises à niveau et améliorations de logiciels (24 milliers de dollars) ainsi que les actifs logiciels en construction (659 milliers de dollars), comprennent l'achat de logiciels et de projets visant à développer et à améliorer les applications internes (par exemple, le dépôt électronique, le calendrier électronique et les sites Web des tribunaux).
- Les mises à niveau du matériel informatique (667 milliers de dollars) sont principalement liées à l'équipement informatique nécessaire pour soutenir le travail à distance et les instances judiciaires virtuelles pendant la pandémie de COVID-19.
- Les achats de matériel et outillage (102 milliers de dollars), comprenant l'équipement de sécurité à l'appui des projets d'amélioration de la sécurité physique.
- Les achats de mobilier et d'accessoires (104 milliers de dollars) sont principalement liés aux mesures mises en œuvre pour soutenir les tribunaux pendant la pandémie de COVID-19.

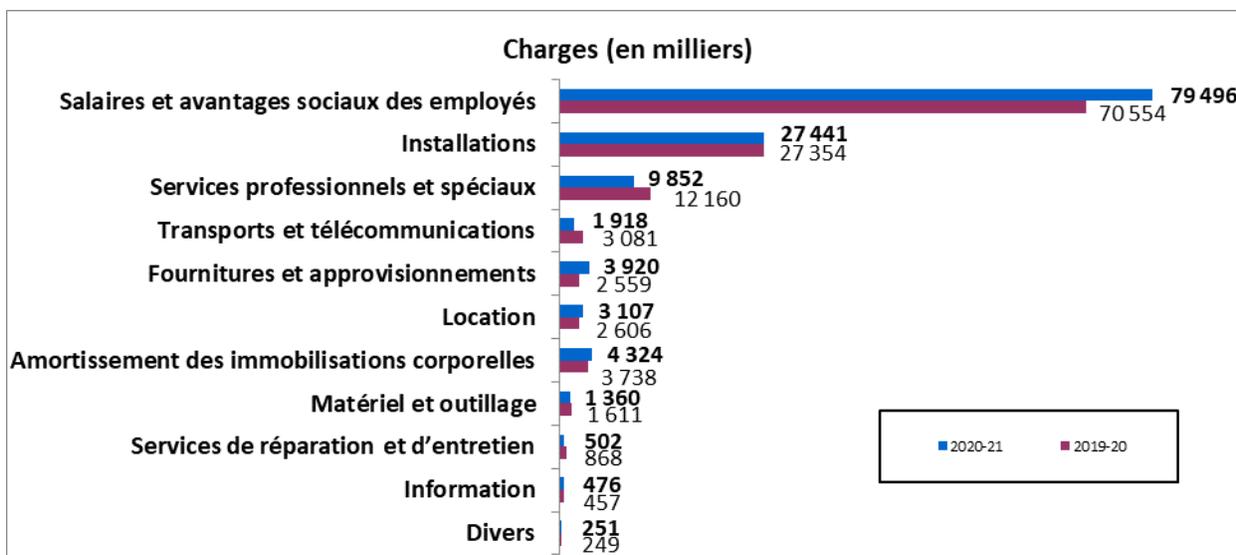


\*Note : La catégorie « Actifs en construction – Autres » comprend tous les actifs en construction, à l’exception des logiciels informatiques. La majorité de ceux-ci représentent des améliorations locatives qui ne sont pas encore achevées et mises en service.

## Charges

**Charges** : Les charges totales du SATJ s’élèvent à 132 648 milliers de dollars en 2020-2021 (125 226 milliers de dollars en 2019-2020). L’augmentation de 7 422 milliers de dollars (6 %) est attribuable à des augmentations de 8 942 milliers de dollars des salaires et des avantages sociaux, de 1 361 milliers de dollars en fournitures et approvisionnements, de 586 milliers de dollars en amortissement d’immobilisations corporelles, de 501 milliers de dollars en locations, de 87 milliers de dollars en locaux, de 19 milliers de dollars en information, de 12 milliers de dollars en charges engagées pour le compte du gouvernement et de 2 milliers de dollars en autres charges de fonctionnement diverses. Ces augmentations ont été en partie compensées par une diminution de 2 308 milliers de dollars des services professionnels et spéciaux, de 1 163 milliers de dollars dans coûts de transports et de télécommunications, de 366 milliers de dollars en réparations et entretien et de 251 milliers de dollars en matériel et outillage. Les écarts importants sont expliqués ci-dessous :

Les catégories les plus importantes sont : les salaires et les avantages sociaux des employés (60 % des charges totales en 2020-2021, 56 % en 2019-2020) et les installations (21 % des charges totales en 2020-2021, 22 % en 2019-2020). Ces deux catégories combinées représentent 81 % des charges totales au cours de l’exercice financier 2020-2021, et 78 % en 2019-2020.



**Salaires et avantages sociaux des employés :** Les charges en salaires et les avantages sociaux des employés étaient de 79 496 milliers de dollars en 2020-2021 (70 554 milliers de dollars en 2019-2020). Ces charges comprennent les traitements et salaires bruts, la rémunération des heures supplémentaires, les augmentations rétroactives de salaire, les indemnités et allocations versées aux employés, les indemnités de départ ainsi que les prestations de retraite et de maladie. Cet égard de 8 942 milliers de dollars (13 %) est principalement attribuable à la signature des nouvelles conventions collectives, qui ont donné lieu à un paiement rétroactif et à une augmentation des salaires de 4 949 milliers de dollars. Les autres augmentations comprennent 1 066 milliers de dollars de paiements de dommages liés au système Phénix, 1 334 milliers de dollars d'indemnités compensatoires et de congés payés, 301 milliers de dollars d'indemnités de départ, 1 260 milliers de dollars de contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et d'autres variations mineures totalisant 32 milliers de dollars.

**Installations :** Les charges liées aux installations s'élevaient à 27 441 milliers de dollars en 2020-2021 (27 354 milliers de dollars en 2019-2020). Ce montant représente la valeur des services liés aux locaux, y compris le loyer, qui sont fournis gratuitement par Services publics et Approvisionnement Canada, un fournisseur de services communs qui offre des services locatifs au gouvernement.

**Services professionnels et spéciaux :** Les charges liées aux services professionnels et spéciaux ont totalisé 9 852 milliers de dollars en 2020-2021 (12 160 milliers de dollars en 2019-2020), soit une diminution de 2 308 milliers de dollars (-19 %). Ces charges comprennent les services de traduction, les services de protection, les services de TI, les services de sténographe judiciaire et de transcription, les juges suppléants et les services de formation. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution de 813 milliers de dollars dans les services de protection, de 712 milliers de dollars dans les services d'interprétation et de traduction, de 460 milliers de dollars dans les services opérationnels, de 235 milliers de dollars dans les services d'ingénierie et d'architecture, de 123 milliers de dollars dans le conseil en gestion, de 115 milliers de dollars dans les services d'aide temporaire et de divers autres changements mineurs qui ont entraîné une diminution de 98 milliers de dollars. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 248 milliers de dollars des services de TI. Les répercussions de la COVID-19 ont entraîné une réduction du nombre d'audiences nécessitant des services de protection et des services d'interprétation et de traduction, ainsi que des retards dans certaines activités et projets entraînant une diminution globale des services professionnels et spéciaux.

**Transports et télécommunications** : Les charges en transports et télécommunications ont totalisé 1 918 milliers de dollars en 2020-2021 (3 081 milliers de dollars en 2019-2020). La diminution de 1 163 milliers de dollars (-38 %) est principalement attribuable à une diminution de 902 milliers de dollars des frais de déplacement, de 388 milliers de dollars des frais postaux et de fret, de 35 milliers de dollars des frais de déménagement, compensée par une augmentation de 162 milliers de dollars des services de télécommunication. Les écarts sont principalement attribuables aux restrictions liées à la COVID-19, qui ont permis de réduire les frais de déplacement, les frais d'expédition liés aux audiences itinérantes ainsi que les déménagements. L'organisation du travail à distance a contribué à l'augmentation des charges de télécommunication.

**Fournitures et approvisionnements** : Les charges en fournitures et approvisionnements ont totalisé 3 920 milliers de dollars en 2020-2021 (2 559 milliers de dollars en 2019-2020). Ces charges comprennent les manuels, les publications et les abonnements de droit (à l'exception des abonnements électroniques), ainsi que l'encre, la papeterie et les fournitures. L'augmentation de 1 361 milliers de dollars (53 %) est principalement attribuable à une augmentation de 1 413 milliers de dollars des biens et produits divers (masques, produits d'assainissement et gants), de 45 milliers de dollars des livres, publications et abonnements et de 4 milliers de dollars des produits minéraux (essence). Ces augmentations ont été compensées par une diminution de 59 milliers de dollars dans les produits chimiques (toner), de 25 milliers de dollars dans les articles personnels (robes de chambre, uniformes) et de 17 milliers de dollars dans les métaux et produits métalliques (classeurs et serrures).

**Location** : Les charges locatives ont totalisé 3 107 milliers de dollars en 2020-2021 (2 606 milliers de dollars en 2019-2020). L'augmentation de 501 milliers de dollars (19 %) est principalement attribuable à une augmentation de 278 milliers de dollars des licences informatiques et des frais de maintenance et de 223 milliers de dollars de la location d'immeubles de bureaux.

**Amortissement des immobilisations corporelles** : Ces charges ont totalisé 4 324 milliers de dollars en 2020-2021 (3 738 milliers de dollars en 2019-2020). Les immobilisations corporelles devraient entraîner des profits sur plusieurs années. C'est pourquoi leur coût est amorti selon la méthode de l'allocation décroissante au cours de la vie utile estimative de chaque catégorie d'actif. L'écart de 586 milliers de dollars est attribuable à une augmentation de 325 milliers de dollars pour les améliorations locatives, de 269 milliers de dollars pour le matériel informatique, de 10 milliers de dollars pour les autres équipements, y compris le mobilier et les installations, de 3 milliers de dollars pour les véhicules et de 1 millier de dollars pour les machines et l'outillage. Cet écart est partiellement compensé par une diminution de 22 milliers de dollars des logiciels informatiques.

**Matériel et outillage** : Les charges en matériel et outillage ont totalisé 1 360 milliers de dollars en 2020-2021 (1 611 milliers de dollars en 2019-2020). Cela comprend l'achat de biens de moins de 10 milliers de dollars, tels que des pièces d'ordinateur, pièces et logiciels, équipement de bureau, meubles et pièces de véhicules automobiles. La diminution de 251 milliers de dollars (-16 %) est principalement attribuable à une diminution de 162 milliers de dollars du matériel informatique, des pièces et des logiciels, de 146 \$ milliers de dollars en matériel vidéo et de 8 milliers de dollars d'autres écarts mineurs. Cette augmentation est compensée par une augmentation de 65 milliers de dollars des coûts du mobilier et des accessoires de bureau.

**Services de réparation et d'entretien** : Les charges en services de réparation et d'entretien ont totalisé 502 milliers de dollars en 2020-2021 (868 milliers de dollars en 2019-2020). La diminution de 366 milliers de dollars (-42 %) est principalement attribuable à une diminution de 234 milliers de dollars des coûts d'entretien des machines et de l'outillage et à une diminution de 132 milliers de dollars des coûts de réparation et d'entretien des bâtiments.

**Information** : Les charges relatives à l'information ont totalisé 476 milliers de dollars en 2020-2021 (457 milliers de dollars en 2019-2020). L'augmentation de 19 milliers de dollars (4 %) est attribuable à une augmentation de 67 milliers de dollars des services d'impression, partiellement compensée par une diminution de 33 milliers de dollars des services professionnels de communication et de 15 milliers de dollars des abonnements électroniques.

**Divers et charges engagées pour le compte du gouvernement** : Les charges diverses (l'amortissement des charges payées d'avance, pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et réductions de valeur, réaffectation d'immobilisations en construction aux charges, frais d'intérêt sur les comptes fournisseurs en souffrance et créances irrécouvrables) se sont élevées à 251 milliers de dollars en 2020-2021 (249 milliers de dollars en 2019-2020), soit un écart de 2 milliers de dollars (1 %).

## Revenus

Les revenus totaux du SATJ s'élèvent à 1 928 milliers de dollars en 2020-2021 (2 805 milliers de dollars en 2019-2020). Les revenus du SATJ peuvent varier considérablement d'un exercice à l'autre et proviennent presque exclusivement de revenus gagnés pour le compte du gouvernement. De tels revenus ne peuvent pas être dépensés par le SATJ, qui doit les verser directement au Trésor. En 2020-2021, le montant total de ces revenus non disponibles étaient de 1 923 milliers de dollars (2 802 milliers de dollars en 2019-2020).

Les revenus nets du SATJ s'élèvent à 5 milliers de dollars en 2020-2021 (3 milliers de dollars en 2019-2020). Ces revenus proviennent de la vente de biens excédentaires de l'État et peuvent être dépensés.

**Droits de dépôt** : Les revenus tirés des droits de dépôt s'élevaient à 897 milliers de dollars en 2020-2021 (1 560 milliers de dollars en 2019-2020). Les droits de dépôt sont facturés pour l'enregistrement des documents judiciaires conformément à la loi et aux règles régissant les tribunaux judiciaires. Il y a eu moins d'instances judiciaires dans le contexte de la COVID-19. En outre, compte tenu de l'absence d'options de paiement électronique, les Cours ont renoncé aux frais de dépôt pendant une partie de l'année.

**Recouvrement des frais d'administration - Assurance-emploi (AE)** : Le recouvrement des frais d'administration liés au régime d'assurance-emploi se chiffrait à 1 012 milliers de dollars en 2020-2021 (1 138 milliers de dollars en 2019-2020). À la fin de chaque exercice, le SATJ détermine le coût associé à l'administration des affaires relatives à l'assurance-emploi aux fins de présentation par Emploi et Développement social Canada (EDSC), le ministère responsable du compte de l'assurance-emploi. Ensuite, EDSC comptabilise une dépense dans ses états financiers, et le SATJ comptabilise un revenu équivalent. Cette opération comptable a pour but de traduire le coût total du fonctionnement du programme d'assurance-emploi du gouvernement fédéral.

**Amendes** : Les revenus tirés des amendes s'élevaient à 0 millier de dollars en 2020-2021 (28 milliers de dollars en 2019-2020). Comme il est mentionné précédemment, ce sont les tribunaux judiciaires qui imposent ces amendes. Ainsi, le montant total des amendes peut varier considérablement d'un exercice à l'autre et il est impossible d'effectuer des prévisions.

**Divers** : Les revenus divers se chiffraient à 19 milliers de dollars en 2020-2021 (79 milliers de dollars en 2019-2020). Ces revenus sont principalement composés de revenus de photocopies.

